ERQUY

L'air qu'il vous faut !

Programmation urbaine et paysagère « centre-ville 2030 »

ATELIER PARTICIPATIF « LITTORAL »

Le 20 septembre 2023 18h - 20h

ORIGAMI PAYSAGE & URBANISME

CABINET GUILLEMOT - BET VRD - INFRASTRUCTURES AMENAGEMENTS DURABLES

MANA SOCIOLOGIE & COMMUNICATION

PREAMBULE

L'atelier « littoral » organisé le 20 septembre a rassemblé **63 personnes**. Il s'est déroulé en trois temps :

- Temps 1 : Présentation des scénarios élaborés par l'agence d'urbanisme et de paysages ORIGAMI sur le secteur « boulevard de mer et rue du port ».
- Temps 2 : Réflexion en sous-groupes autour de quatre thématiques.
- Temps 3 : Mise en commun des réflexions des différents sous-groupes.

Cet atelier a été animé par les agences ORIGAMI et MANA. Quatre animatrices et animateurs étaient mobilisés. Les sous-groupes ont été composés par tirage au sort à l'arrivée des participants. Les thèmes suivants ont été proposés à la réflexion des participants :

Groupe 1 : « Des séquences et des identités paysagères »

- Quels éléments historiques ou de patrimoine aimeriez-vous mettre en valeur sur le littoral ?
- A l'aide des images de référence, déterminez une ambiance (identité paysagère) qui vous semble adaptée pour chaque séquence, positionnez l'image sur le plan.
- Quelle place pour le végétal en bord de mer ? Quelles essences ? Ambiances végétales ?

Groupe 2 : « La promenade de la ville au port »

- Qu'est-ce qui fait la qualité d'une belle promenade en bord de mer selon vous ? Quel est votre rêve ?
- Quelle place (importance, dimensionnement) pour le piéton ? Et le vélo ? Quelles sont leurs interactions ?
- Les descentes actuelles vers la plage vous semblent-elles adaptées ?

Groupe 3 : « Des usages à définir, redéfinir, faire évoluer »

- Quels sont les usages actuels à conserver sur le littoral ?
- Quels nouveaux usages aimeriez-vous voir se développer ?
- Positionnez les usages cités précédemment sur le plan.

Groupe 4 : « La rue du Port : scénarii d'aménagement »

- Le fonctionnement actuel de la rue du Port, ses évolutions vous conviennent-ils ? Si oui / non, pourquoi ?
- Quelle est votre scénario préféré et pourquoi ? (sens unique alterné, double sens conservé, quelles dimensions pour les terrasses, les piétons, les cyclistes, la promenade ?)
- Quelle ambiance pour le vieux port ? (Matériaux, mobilier, végétation)

Les participants disposaient de plans et de visuels pour alimenter leurs réflexions.

RESTITUTION DES REFLEXIONS DES GROUPES

Cette restitution est le fruit du travail des groupes et des rapporteurs qui, au sein de chaque groupe, étaient chargés de réaliser une synthèse des échanges. Il est à noter que les groupes n'ont pas toujours répondus directement aux questions énoncées. Ces questions avaient pour simple finalité d'amorcer les débats au sein de chaque groupe.

Groupe 1 : « Des séquences et des identités paysagères »

Les participants ont insisté sur les points suivants :

- Mettre en valeur la pointe de la HOUSSAYE
    - Désenvaser la pointe.
    - Recréer le premier port d'Erquy et le mettre en valeur pour faire une animation touristique.

- Mettre en valeur le vieux port et la capitainerie.
- Mettre en valeur la falaise.
- Ne pas cacher les belles villas du front de mer (elles font partie du patrimoine). Pleneuf-Val André met en valeur ses villas. Éviter de cacher les villas par des arbres (pas d'arbres sur le trottoir). Créer une strate basse et une strate haute (strate basse : plantes basses et strate haute : arbres hauts) qui ne gênent pas la vision et la vue des rez-de-chaussée et des premiers étages. Deux immeubles sont au bout de la place De Gaulles : attention à ne pas masquer la vue de ces immeubles. Deux axes de vue n'ont pas été signalés sur les plans : depuis l'immeuble blanc (« la clinique » - vue Pointe de la HOUSSAYE) et depuis l'immeuble le Rial (vue sur port). Ne pas masquer la vue de ces immeubles par des arbres.
- Planter des plantes vivaces et pas de végétaux allergisants.
- Diversifier les essences et les tailles des végétaux. « *Éviter le style Sables d'or* ».
- Sur la placette en face des deux immeubles : ne pas installer de marchands ambulants (« *horribles baraquements en bois qui bouchent la vue* »).
- Créer de petites placettes végétalisées avec des bancs, des chaises, des tables (« *pour que les enfants puissent jouer à proximité* ») et des lieux de convivialité. Ne pas implanter de lieux marchands : « *il y a un déjà le marché et la halle* ».

Groupe 2 : « La promenade de la ville au port »

Les participants ont insisté sur les points suivants :

- Créer une belle promenade qui soit à la fois esthétique, pratique et utile.
- Le groupe pense qu'il n'est pas possible d'envisager une circulation à sens unique (impossibilité du passage des camions par la rue Foch)
- Prévoir un aménagement longitudinal en front de mer en 4 parties :
    1. Piéton (au plus près de la plage)
    2. Végétalisation limitée et maîtrisée en hauteur en bord de mer pour ne pas cacher la vue mer des riverains.
    3. Voie pour les cycles non motorisés.
    4. Voie de circulation pour les véhicules motorisés (maintenir le stationnement mais le masquer par la végétalisation).

- Espace face à la rue De Gaulle : prévoir un square avec bancs et tables. Végétalisation.
- Prévoir des aménagements sobres et naturels (référence Sables d'Or ou Carnac).
- Installer des toilettes publiques (intégration dans le paysage)
- Installer des poubelles (enterrées).
- Prévoir des espaces pour chiens pour limiter les déjections canines.
- Installer deux ou trois points d'eau.
- Interdire la circulation et l'accès des camping-car en front de mer.
- Prévoir plus de racks à vélos.
- Penser à la montée des eaux.

- Prévoir un aménagement des cales. Notamment celle proche de la place des drapeaux (marches dangereuses). Créer une pente douce et parallèle à la promenade avec des mains courantes en inox (Escaliers abruptes)
- Recharger la plage en sable.

Groupe 3 : « Des usages à définir, redéfinir, faire évoluer »

- Conserver la promenade. Créer un espace piéton / vélo séparé.
- Prévoir un espace pour les bus pour que les voyageurs descendent en toute sécurité.
- Conserver les équipements sportifs (terrains de boules…). Les terrains de boules ne sont pas esthétiques : végétaliser les abords des terrains de boules.
- Créer de la mixité sociale (installer des sièges en cercle ou en vis-à-vis).
- Améliorer la qualité du mobilier urbain (pas esthétique et bas de gamme) (référence : Val André).

- Conserver la bibliothèque éphémère (espace convivial). La bibliothèque est appréciée.
- Conserver les aires de jeux. Les espaces de jeux sont appréciés.
- Mieux intégrer les Food Truck dans l'espace (espace végétalisé).
- Mieux intégrer les cabanes. Elles gênent la vue des riverains.
- Installer des toilettes publiques fonctionnelles et esthétiques.
- Installer des poubelles.
- Les terrasses de restaurants sont appréciées mais les espaces piétons ne sont pas suffisants.
- Prévoir des espaces pour stationner les vélos.

Le groupe n'a pas imaginé de nouveaux usages mais insiste sur la nécessité de :

- Préserver les usages existants.
- Améliorer la qualité des équipements et du mobilier urbain.
- Créer des espaces de convivialité et de mixité sociale.
- Mieux intégrer les activités et les animations éphémères (concerts de musique, Food truck).
- Limiter la circulation et de sécuriser le stationnement des vélos.

Remarque d'une personne dans la salle :

- La place en face du Rial a été évoquée à 3 reprises par les différents rapporteurs. On est ici au centre de la plage. C'est aussi le lien avec le cœur de ville.

Groupe 4 : « La rue du Port : scénarii d'aménagement »

- Le rapporteur du groupe rappelle qu'il y a 5 cales sur ce secteur (boulevard de la mer – rue du port). Certaines de ces cales ne fonctionnent plus. L'utilisation de ces différentes cales permettrait de désengorger le port. Il y a plus de 300 mouillage dans le port d'Erquy.

- Il existe un « conseil portuaire » : ce conseil n'a pas été consulté.

- Fermer le port a déjà été tenté il y a 60 ans. A cette époque, la coopérative maritime, la SNSM, les criées, l'école de voile n'étaient pas là.

- La problématique du port est « *hyper compliqué* ». Le groupe n'a pas dégagé de consensus. Il s'accorde cependant sur le fait qu'il ne faut pas léser les commerçants, les professionnels, les plaisanciers, les parents qui amènent les enfants au centre nautique. Il faut trouver une solution qui contente tout le monde et réguler les flux de voitures :

    - Fournir un badge aux personnes habilitées (travail, loisir).
    - Déplacer les terrasses des restaurants.
    - Déplacer les deux voies et le passage piéton.

- Envisager une navette (notamment pour les gens qui viennent travailler). Le problème du stationnement est extrêmement important.
- Créer un parking surélevé et végétalisé (à proximité de la maison de la mer) pour augmenter les places de stationnement.

Complément de Christelle Paul (ORIGAMI) :

- Le groupe note une difficulté d'accès à la maison de la mer.
- Les terrasses empiètent sur la voie. Il pourrait être envisagé de remettre les terrasses du côté des restaurants (attention à ne pas léser les commerçants) et de revoir la répartition des usages

QUESTIONS DU PUBLIC

- Les documents seront-ils diffusés (cahier des charges de l'étude, diaporama, compte-rendu des ateliers) ? Où sera-t-il possible de consulter ces documents ?
- Réponse de M. Huet : les documents seront consultables en mairie.